Logo CFDT

AGENTS FONCTIONS PUBLIQUES : VIVRE DIGNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE !

LA CFDT AUX CÔTÉS DES AGENTS DES FONCTIONS PUBLIQUES

Dans une région marquée par de profondes inégalités, accentuées par la pandémie actuelle, les Franciliens et Franciliennes ont besoin de services publics de qualité à proximité de leur lieu de vie : santé, éducation, enfance, culture, logement, transports…

Pour apporter ces services indispensables, nous, fonctionnaires et contractuels sommes en première ligne. Mais nous sommes confrontés à des conditions de vie difficiles.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES EMPLOYEURS D'AGIR POUR DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DÉCENTES ! POUR LE LOGEMENT, LA CFDT REVENDIQUE

• L'intégration du logement dans les politiques RH et sociales des administrations.
• La construction massive de logements économes en énergie et adaptés à la situation des agents.
• La mutualisation des parcs de locatifs sociaux ministériels et interministériels dans une structure unique, de type Action Logement (1 % Logement).
• Des critères clairs d'attribution des logements.
• La revalorisation des aides personnalisées au logement et le doublement du montant du chèque énergie permettant aux ménages modestes de faire face à leurs dépenses de chauffage.

POUR LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE, LA CFDT SOUHAITE

• La participation effective des employeurs publics au financement des mutuelles complémentaires de santé et des contrats de maintien de salaire en cas de maladie pour limiter le renoncement aux soins.
• Une répartition équitable de l'offre de soins dans la région.
• Des parcours de santé prioritaires pour les personnes vulnérables (personnes âgées, situation de handicap…).
• Une pleine reconnaissance du statut d'aidant familial quel que soit le statut et le métier de l'agent.

POUR LA PETITE ENFANCE, LA CFDT REVENDIQUE

• Le développement de l'accueil de la petite enfance dans des crèches d'établissements ou inter-établissements comme cela se pratique dans le secteur privé.
• L'augmentation du nombre de places dans les crèches collectives ou familiales par la contractualisation avec les collectivités territoriales et les caisses d'allocations familiales.
• L'attribution, comme le prévoit la loi, du congé de paternité et d'accueil de l'enfant pour tous les agents.

EN MATIÈRE DE TRANSPORT, LA CFDT RÉCLAME

• Une offre de transports collectifs répondant aux besoins et à la sécurité des Franciliens.
• La négociation de plans de mobilité afin d'apporter des solutions de transports doux et durables alternatifs à la voiture : vélo (aménagement de pistes cyclables), autopartage, navettes…
• La mise en place du forfait mobilités durables d'un montant de 200 euros par an, tel que prévu par la loi, afin que les employeurs publics favorisent la réduction de l'usage de la voiture pour les déplacements domicile travail.

EN MATIÈRE DE TÉLÉTRAVAIL ET DE GESTION DES TEMPS, LA CFDT S’ENGAGE POUR OBTENIR

• L’égalité de traitement entre les trois fonctions publiques.
• La définition claire et objective des missions télétravaillables.
• La négociation d’accords d’encadrement du télétravail ainsi que la compensation financière des frais engagés par les agents.
• Le choix des temps de vie pour les agents sous la forme d’un compte épargne temps attaché à la personne tout au long de la vie.

VIVRE DIGNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE !
Documents
VIVRE DIGNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE !